

QU'EST CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

QU'EST CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?



La notion de biodiversité fait référence à la diversité de l'ensemble des êtres vivants ainsi que des écosystèmes. Elle comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces, la diversité des écosystèmes ainsi que les interactions entre les organismes vivants. La préservation de ces interrelations est fondamentale pour la préservation des espèces et de leurs habitats, ainsi que pour le bon fonctionnement écologique des écosystèmes. L'érosion de la biodiversité mondiale n'est pas un phénomène inédit. En effet, la Terre a connu plusieurs phases d'extinctions massives d'espèces. Cependant, la perte actuelle n'est pas le résultat de processus naturels comme ce fut le cas par le passé, puisqu'elle est due au développement de l'activité humaine.

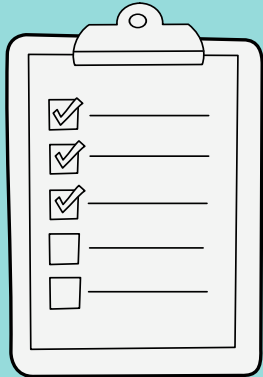
BIODIVERSITÉ ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

L'érosion de la biodiversité est l'un des principaux risques auxquels sont confrontées nos sociétés. Les écosystèmes naturels fournissent des services essentiels, appelés "services écosystémiques", sur lesquels reposent bon nombre des activités humaines (production de denrées alimentaires, purification de l'eau, protection contre les crues, etc.). La santé humaine ainsi que le bien-être humain sont également dépendants du maintien de ces services.



QUELS LEVIERS D'ACTIONS ?

Afin de préserver ces ressources écologiques précieuses, il est indispensable d'agir sur les causes de son érosion. La perte de la biodiversité à l'échelle mondiale est la conséquence de cinq principaux phénomènes : le changement climatique, les espèces envahissantes, les pollutions (chimiques, lumineuses, sonores, etc.), la surexploitation des ressources ainsi que l'expansion des aires urbaines. En effet, l'artificialisation des territoires et le développement des infrastructures de transports engendrent la destruction des habitats, l'imperméabilisation des sols et la fragmentation des milieux naturels.



EFFINATURE LA CERTIFICATION DE LA BIODIVERSITÉ

Effinature est la première certification à intégrer les enjeux de la biodiversité à la filière de l'urbanisation. Le référentiel intègre entre autres les sujets suivants :

- Limiter l'imperméabilisation des sols
- Recréer des continuités écologiques au sein des villes,
- Limiter les pollutions
- Lutter contre les espèces envahissantes sur nos territoires
- Mener une réflexion centrée sur les relations entre espèces dans l'aménagement paysager
- Maintenir les relations entre espèces (Exemple : maintien et préservation du lien Sol/végétal)

